



L'Avenir Le Jour Verviers

Date : **04/05/2017**

Page : **6**

Periodicity : **Daily**

Journalist : **--**

Circulation : **9600**

Audience : **42678**

Size : **130 cm²**



VERVIERS

Devenez donneurs d'organes et de sang

L'opération a été lancée ce mercredi à Verviers. Le but ? Sensibiliser les habitants à devenir donneurs d'organes mais aussi de sang.

En Belgique, chaque jour, un habitant perd la vie faute d'organes disponibles et chaque année, 250 000 personnes ont besoin de sang. Sur base de ce constat, une opération pilote de sensibilisation a été imaginée en 2015 en Wallonie Picarde par l'ASBL Teledon de Tournai. Aujourd'hui, celle-ci s'étend à toute la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la Communauté germanophone, du 3 au 20 mai. Et la Ville de Verviers a évidemment répondu à l'appel.

« Lors de la dernière édition, à Tournai, ils ont récolté en 17 jours quelque 1 700 déclarations de dons d'organes, soit 75 fois plus qu'habituellement sur la même période, explique Claude Orban, échevin de la Santé. Nous espérons donc bien faire mieux cette

édition-ci. » Car si la loi belge dit que chaque citoyen belge ou inscrit au registre des étrangers depuis au moins six mois est un donneur d'organe présumé, c'est loin d'être aussi simple dans la réalité. « Lorsqu'un décès survient, on demande systématiquement aux descendants du défunt. Le temps d'obtenir toutes les signatures, les organes ne sont souvent plus viables », indique-t-il. Par conséquent, officialiser la chose de son vivant permet de gagner un temps précieux.

Comment faire concrètement ?

Les personnes qui souhaitent signaler leur désir d'être donneur d'organes peuvent se rendre, jusqu'au 19 mai, au service inhumation de la Ville de Verviers pour enregistrer la déclaration. Elles peuvent également trouver les renseignements nécessaires via le site internet ainsi qu'à l'administration communale. La clôture de la campagne est organisée le 20 mai, de 9 à 12 h. Les déclarants y recevront officiellement leur carte de donneur Teledon. ■ **J.W.**
 ➤ Suivez le décompte sur www.teledon.be
 Infos : 0800/355 44.